



National Alliance to
**End Rural and Remote
Homelessness**

Alliance Nationale pour
**Mettre Fin à L'itinérance
Rurale et Éloignée**

L'itinérance en milieu rural et éloigné

Appel à des investissements stratégiques pour mettre fin à l'itinérance dans les collectivités rurales et éloignées du Canada

Soumis :

Janvier 2021

Préparé par :

Alliance nationale pour mettre fin à l'itinérance rurale et éloignée

Alliance nationale pour mettre fin à l'itinérance rurale et éloignée (ANMFIRÉ) :

L'ANMFIRÉ est un réseau dirigé par les pairs qui se consacre à la prévention, à la réduction et à l'élimination de l'itinérance dans les collectivités rurales et éloignées grâce à la défense des droits, à la recherche, à la formation et à l'apprentissage mutuel. L'ANMFIRÉ est un réseau allié de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance.

UNE STRATÉGIE POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE EN MILIEU RURAL ET ÉLOIGNÉ

Représentant 31 % de la population du Canada (Statistique Canada, 2016), les collectivités rurales et éloignées (<30 000 habitants) sont essentielles à un Canada prospère, sain et dynamique. Dans les régions rurales et éloignées du Canada, les administrations locales, les entreprises et les organismes de services servent des millions de personnes, contribuent grandement au PIB canadien et créent des collectivités prospères partout au pays. Cependant, la réduction des investissements publics, les effets des changements climatiques, l'évolution des marchés du travail et du secteur manufacturier, les pressions liées à l'abordabilité du logement, et la disponibilité limitée du soutien social dans les collectivités rurales et éloignées ont créé des défis de taille qui exigent un leadership et une innovation renouvelés à l'échelle fédérale. **L'un de ces défis est l'itinérance.**

Bien qu'il y ait des preuves claires et de plus en plus nombreuses démontrant que la prévalence de l'itinérance est semblable ou plus répandue dans les collectivités rurales que dans les centres urbains (Morton et coll., 2017), l'itinérance en milieu rural et éloigné demeure un problème relativement caché. La nature cachée de l'itinérance dans les régions rurales et éloignées est imputable à un manque de services et de soutien, y compris des options de logement et des services d'urgence 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Ces défis sont exacerbés par le manque d'anonymat des personnes qui s'identifient comme étant des sans-abri dans les petites collectivités, ce qui fait qu'elles sont forcées de quitter la rue et de réfugier dans des espaces extérieurs comme des parcs, des boisés, des toilettes publiques et des véhicules récréatifs. Cela fait en sorte que beaucoup de sans-abri comptent sur le sofa d'un ami comme seule forme de refuge possible.

Nous savons, grâce aux dénombrements ponctuels fédéraux, aux recherches existantes et aux récits de travailleurs de première ligne de partout au pays, que de nombreuses personnes à risque migrent des collectivités rurales et éloignées environnantes vers les centres urbains à la recherche de soutien et de services comme des refuges (Gray et coll., 2011; Waagemakers Schiff et coll., 2015). Le résultat de cette migration est un plus grand isolement, un détachement des soutiens naturels, une exposition à de nouveaux facteurs de risque et aux services surchargés dans les centres urbains. En fin de compte, cela mène à un cheminement plus traumatisant pour les personnes touchées par l'itinérance et à la nécessité d'interventions plus coûteuses par la suite. À l'échelle de la collectivité, cette tendance à la migration prive les régions rurales et éloignées de futurs employés, propriétaires d'entreprise et citoyens.

Comme l'itinérance dans ces collectivités est souvent cachée au public, elle est largement ignorée dans les politiques, le financement et les structures de collecte de données du gouvernement fédéral. Si nous voulons réaliser collectivement les objectifs de la Stratégie nationale sur le logement et de l'initiative *Vers un chez-soi*, et bâtir un Canada qui fonctionne pour tous les Canadiens, il est essentiel d'investir dans des solutions qui s'attaquent à l'itinérance dans les régions rurales et éloignées.

RECOMMANDATIONS CIBLÉES POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE EN MILIEU RURAL ET ÉLOIGNÉ

RECOMMANDATION n° 1 : Accroître le financement annuel des collectivités rurales et éloignées grâce à l'initiative *Vers un chez-soi*.

En cette période particulièrement difficile, nous sommes reconnaissants des investissements que le gouvernement fédéral a effectués pour soutenir les populations itinérantes partout au Canada par l'entremise du fonds *Vers un chez-soi*. Bien que nous considérions cet investissement comme un bon départ, nous avons déterminé de quelle façon le modèle de financement actuel ne répond pas adéquatement aux besoins des populations itinérantes dans les collectivités rurales et éloignées. Nous présentons ci-dessous des mesures clés qui permettraient de faire progresser la priorité de mettre fin à l'itinérance pour les Canadiens qui vivent dans les collectivités rurales et éloignées.

Principales mesures

1) Augmenter le financement du volet *Vers un chez-soi rural et éloigné* pour le faire passer de 11 à 50 millions de dollars par année.

L'affectation de fonds actuelle dans le cadre du volet *Vers un chez-soi rural et éloigné* représente environ 8 % de l'affectation totale au volet *Collectivités désignées* (ce qui comprend les affectations du Québec). En raison du sous-financement considérable de ce volet, les entités centrales du Canada chargées d'administrer ces fonds agissent dans le cadre d'un processus de demande concurrentiel, de sorte que la majorité des collectivités rurales ne reçoivent aucun financement. De plus, les demandeurs retenus obtiennent des contrats à court terme d'un à deux ans, ce qui rend la viabilité du programme très difficile. Des investissements proportionnels dans toutes les collectivités rurales et éloignées permettraient à ces dernières de mettre en place des mesures de soutien durables pour lutter contre l'itinérance et répondre aux besoins de leurs résidents.

2) Rendre permanent le financement supplémentaire alloué pour répondre aux problèmes liés à la pandémie de COVID-19, en visant des solutions durables pour mettre fin à l'itinérance.

Lorsque la COVID-19 deviendra une menace moins directe, les itinérants continueront de ressentir les effets profonds de cette pandémie. À mesure que nous passons d'une intervention d'urgence à court terme à des efforts soutenus pour reconstruire mieux,

nous devons accorder la priorité aux principes de l'approche *Logement d'abord* et aux mesures de soutien à l'infrastructure nécessaires pour fournir des logements à tous les Canadiens. Pour ce faire, nous recommandons de maintenir le financement de 157 millions de dollars supplémentaires alloué au logement et à l'itinérance dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

RECOMMANDATION n° 2 : Créer une stratégie fédérale de collecte de données dans les collectivités rurales et éloignées qui comprendrait un recensement fédéral des populations de sans-abri.

Chaque année, dans les collectivités désignées du Canada (principalement les centres urbains), le gouvernement fédéral effectue un recensement ponctuel. Les collectivités qui utilisent ce modèle se rassemblent pour compter le nombre de personnes identifiées comme itinérantes. Ce recensement donne au gouvernement un aperçu de l'état et de la prévalence de l'itinérance. Un tel processus tient compte à la fois de l'augmentation et de la diminution des taux d'itinérance dans les collectivités et fournit des renseignements essentiels à tous les ordres de gouvernement et à des milliers d'organismes de services communautaires sur la meilleure façon de soutenir ces populations. Bien que le recensement fédéral ne soit pas sans difficulté, la valeur de la collecte de ces données se reflète dans les conversations à l'échelle nationale au sujet de l'affectation des fonds. Si le financement est attribué en fonction des besoins, il est impératif que le gouvernement fédéral adopte une stratégie de collecte de données dans les collectivités rurales et éloignées.

En 2018, la province de l'Ontario a lancé un recensement obligatoire dans toutes les municipalités. Deux modèles différents ont été offerts en option : le recensement ponctuel du gouvernement fédéral et la prévalence au cours d'une période donnée. La méthode de la prévalence au cours d'une période donnée, élaborée par M^{me} Carol Kauppi, a été conçue spécialement pour les petites collectivités, et des années de recherche confirment son efficacité. L'utilisation de cette méthodologie, combinée à des données en temps réel recueillies au moyen d'une liste nominative, nous permettrait de mieux comprendre la prévalence de l'itinérance dans les collectivités rurales et éloignées, la migration des personnes des régions rurales vers les centres urbains, et les facteurs déterminants qui entraînent une augmentation ou une diminution de l'itinérance.

RECOMMANDATION n° 3 : Consacrer 30 % des fonds d'immobilisations en matière de logement aux collectivités rurales et éloignées.

Les fournisseurs de services de première ligne et les défenseurs du droit au logement de partout au Canada, qui s'efforcent de soutenir les personnes en situation d'itinérance pendant la pandémie de COVID-19, ont été immensément soulagés d'apprendre l'existence de l'Initiative pour la création rapide de logements annoncée par le gouvernement fédéral qui s'est engagé à verser un milliard de dollars pour des initiatives de logement abordable. En novembre 2020, les critères d'admissibilité et le processus de demande ont été annoncés. Les centres urbains se voient octroyer 500 millions de dollars tandis que les collectivités rurales et

éloignées seraient en concurrence avec d'autres centres urbains pour les 500 millions de dollars restants.

Nous recommandons plutôt d'allouer 30 % des fonds d'immobilisations actuels et futurs aux collectivités rurales et éloignées de moins de 30 000 habitants. Pour que les collectivités rurales et éloignées puissent répondre aux besoins de leurs résidents, construire des logements abordables et, en fin de compte, mettre fin à l'itinérance, elles doivent être traitées avec le même souci et la même priorité que leurs voisines urbaines. Cela permettrait également à la SCHL d'atteindre son objectif de fournir des logements abordables à tous d'ici 2030.

APPUI : S'engager à créer et à financer la Stratégie sur le logement autochtone en milieux urbains, ruraux et dans le Nord « pour les Autochtones, par les Autochtones ».

L'Alliance nationale pour mettre fin à l'itinérance dans les collectivités rurales et éloignées, ses membres et ses organismes partenaires comprennent que les Autochtones sont fortement surreprésentés parmi les personnes sans abri, et l'itinérance chez les Autochtones est une expérience distincte qui exige des solutions distinctes. Bon nombre d'entre elles doivent être mises en œuvre dans les régions rurales et éloignées. Par conséquent, l'ANMFIRÉ appuie ses partenaires nationaux de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) et le caucus autochtone de l'ACHRU dans leurs efforts pour obtenir du financement et du soutien pour la création d'une stratégie sur le logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et dans le Nord.

CONCLUSION

Nous ne pouvons plus nier que l'itinérance dans les régions rurales et éloignées est aussi importante que l'itinérance urbaine. La pandémie mondiale nous a appris rapidement que le logement est une question de soins de santé et que les personnes et les familles sont mieux protégées lorsqu'elles sont logées en toute sécurité.

Nous croyons que ces trois recommandations, propres à l'itinérance dans les régions rurales et éloignées, nous permettraient non seulement d'assurer un logement sécuritaire à tous, mais aussi de créer des possibilités et des innovations extraordinaires, notamment :

- tirer parti des connaissances des prestataires de services dans les régions rurales et éloignées à l'échelle nationale;
- apprendre des caractéristiques uniques de l'itinérance dans les collectivités rurales et éloignées;
- accorder aux personnes le « droit au logement » dans une collectivité de leur choix où elles peuvent rester liées à leurs réseaux de soutien naturels, à la collectivité et au territoire;
- créer de nouveaux types de solutions de logement et d'interventions dans les collectivités rurales et éloignées;

- explorer les possibilités de collaboration et de coordination entre les collectivités dans les réserves et les collectivités rurales et éloignées adjacentes;
- prévenir l'itinérance urbaine;
- réduire les pressions systémiques sur les prestataires de services urbains;
- explorer les possibilités de collaboration et de coordination entre les collectivités urbaines et les collectivités rurales et éloignées environnantes;
- renforcer le marché du travail des collectivités rurales et éloignées;
- revitaliser le marché du logement des collectivités rurales et éloignées.

Joignez-vous à nous pour appuyer ces recommandations et, ensemble, mettons fin à l'itinérance pour tous les Canadiens.

RÉFÉRENCES

Christensen, J. (2012). « They want a different life: Rural northern settlement dynamics and pathways to homelessness in Yellowknife and Inuvik, Northwest Territories », *The Canadian Geographer*, vol 56, n°4, p. 419-438. DOI : <https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2012.00439.x>

Gray, D., Chau, S., Huerta, T., Frankish, J. (2011). « Urban-Rural Migration and Health and Quality of Life in Homeless People », *Homeless Hub*.
<https://www.homelesshub.ca/resource/urban-ruralmigration-and-health-and-quality-life-homeless-people>

Kauppi, Carol, PhD (2017). *Prévalence au cours d'une période donnée des personnes sans logement : Guide pour les collectivités rurales et celles du Nord*, ministère du Logement, Gouvernement de l'Ontario (avril 2017).
<http://www.mah.gov.on.ca/AssetFactory.aspx?did=18562>

Kauppi, C., O'Grady, B., Schiff, R., Martin, F., et Ontario Municipal Social Services Association (2017). *Homelessness and Hidden Homelessness in Rural and Northern Ontario*, Guelph (Ontario), Rural Ontario Institute.

Morton, M.H., Dworsky, A., Samuels, G.M. (2017). *Missed Opportunities: Youth Homelessness in America. National Estimates*, Chapin Hall at the University of Chicago.

Pateman, T. (2011). « Rural and Urban Areas: Comparing Lives Using Rural/Urban Classifications », *Reg Trends*, vol. 43, p. 11–86. DOI : <https://doi.org/10.1057/rt.2011.2>

Sue-Ann MacDonald et Dominique Gaulin (2020). « The Invisibility of Rural Homelessness in a Canadian Context », *Journal of Social Distress and Homelessness*, vol. 29:2, 169183. DOI : [10.1080/10530789.2019.1688540](https://doi.org/10.1080/10530789.2019.1688540)

Waegemakers Schiff, J., Schiff, R., Turner, A. et Bernard, K. (2015). « Rural Homelessness in Canada: Directions for Planning and Research », *The Journal of Rural and Community Development*, vol. 10, n°4, p. 85-106.

Waegemakers Schiff, J., Schiff, R. et Turner, A. (2016). « Rural Homelessness in Western Canada: Lessons Learned from Diverse Communities », *Social Inclusion* (ISSN : 2183–2803) vol. 4, n°4, 73–85. DOI : 10.17645/si.v4i4.633